



République du Burundi
République Démocratique du Congo
République du Rwanda
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS (CEPGL)
Secrétariat Exécutif Permanent BP 58 Gisenyi, Rwanda
Tel. : 00 (250) 540313- Fax : 00 (250) 540314

**COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION
DES MINISTRES AYANT LA DEFENSE ET LA SECURITE DANS
LEURS ATTRIBUTIONS AU SEIN DES PAYS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS
(CEPGL), TENUE A GOMA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO, LE 17 JUILLET 2009.**

L'an deux mille neuf, le dix-septième jour du mois de juillet, à l'invitation du Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL s'est tenue à l'Hôtel Cap Kivu à Goma en République Démocratique du Congo (RDC), la réunion de la Commission des Ministres ayant la Défense et la Sécurité dans leurs attributions au sein des pays membres de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL).

Ont pris part à cette Réunion, leurs Excellences le Lieutenant Général Germain NIYOYANKANA, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants de la République du Burundi, Monsieur Charles MWANDO NSIMBA, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants de la République Démocratique du Congo et le Général Marcel GATSINZI, Ministre de la Défense de la République du Rwanda, assistés de leurs Chefs de Défense et d'Etats Majors Généraux respectifs.

Étaient également présents à l'ouverture et à la clôture des travaux le Gouverneur de la Province du Nord Kivu et les Représentants de certaines organisations internationales.

La réunion des Ministres a été précédée de celle des Experts des trois pays de la CEPGL.

Les points ci-après ont été retenus et examinés:

- L'évolution du processus de paix au Burundi,
- La concrétisation de la normalisation des relations bilatérales entre la RDC et le Rwanda ainsi que le désarmement des groupes armés ou forces négatives opérant à l'Est de la RDC,
- La mise en place d'un cadre permanent de dialogue à travers l'organisation et le fonctionnement de la Commission des Ministres ayant la Défense et la Sécurité dans leurs attributions au sein des Pays membres de la CEPGL,
- L'acceptation du principe de l'examen et de la finalisation des projets intégrateurs prioritaires identifiés par le Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL dans le cadre de la relance de ses activités liées au volet paix et sécurité.

Leurs Excellences Messieurs les Ministres se sont réjouis des progrès accomplis par le Burundi et l'ont encouragé à consolider les acquis du processus.

Ils ont félicité le Rwanda et la RDC pour les efforts fournis dans la normalisation de leurs relations bilatérales et ont recommandé aux deux pays de consolider ces acquis.

Ils ont également félicité la RDC pour les efforts fournis dans la poursuite des opérations militaires contre les forces négatives, après celles conjointement menées avec le Rwanda et l'Ouganda, et ont recommandé de consolider ces acquis.

Ils ont par ailleurs mis en place un Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation des pays membres de la CEPGL en matière de défense et de sécurité, dont ils ont élaboré un projet.

Ils ont en outre instruit le Secrétariat Exécutif à :

- Elaborer un projet de Protocole de Défense Mutuelle à leur soumettre rapidement ;
- Etudier les moyens utiles à mettre en place pour établir un mécanisme d'alerte rapide en son sein ;
- Mettre en place des mécanismes permettant l'opérationnalisation rapide de la Sous-Commission de Défense et de Sécurité.

Ils ont aussi recommandé de saisir la Conférence des Chefs d'Etat pour un réexamen du rôle de la MONUC, et de saisir la Communauté Internationale afin que les pays ainsi que les personnes et les organisations des Diasporas cessent leur soutien aux forces négatives.

Ils ont par ailleurs donné son quitus au Secrétariat Exécutif de la CEPGL pour qu'il examine et finalise les projets intégrateurs qui devraient être soumis au Conseil des Ministres lors de sa prochaine réunion.

La prochaine réunion de la Commission de Défense et de Sécurité aura lieu au Rwanda.

Les Ministres Burundais et Rwandais ont remercié leur homologue Congolais pour l'accueil chaleureux, amical et fraternel réservé à leurs délégations respectives et ont félicité l'ensemble des participants pour l'ambiance qui a caractérisé les travaux.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de parfaite cordialité, d'entente et de compréhension mutuelle.

Fait à Goma, le 17 Juillet 2009